



Offre spéciale Assurance-Vie Oney

Pour une première adhésion au contrat Assurance-Vie Oney du 04 mars 2020 au 31 mars 2020 bénéficiez d'une prime de 150€ offerts pour un versement initial de 2 000€ minimum⁽¹⁾ ou d'une prime de 200€ offerts pour un versement initial de 3 000€ minimum⁽²⁾.

Votre versement initial doit être investi à 30% minimum sur un (ou des) support(s) en Unités de Compte⁽³⁾ qui présentent un risque de perte en capital.

Je soussigné(e)

souhaite que ma prime de 150€ ou de 200€, qui doit être versée à 100% en Unités de Compte, soit investie sur

l'Unité de Compte : Code ISIN :

A défaut, elle sera investie à 100% sur l'Unité de Compte « Eurose C - Code Isin FR 0007051040».

Fait à : Le :

Signature obligatoire :

(1) 200€ offerts dans le cadre d'une 1ère adhésion au contrat Assurance-Vie Oney avec un versement initial d'un montant minimum de 3 000€, investi à 30% minimum en unités de compte, reçue entre le 4 et le 31 mars 2020 (date de signature du dossier d'adhésion complet faisant foi) accompagnée du coupon de l'offre disponible sur la page Assurance-vie du site oney.fr, et sous réserve d'acceptation par Oney. Une seule offre par personne. L'assureur versera la prime dès l'acceptation du dossier complet selon le choix exprimé par l'adhérent ou, par défaut, à 100% sur l'Unité de Compte EUROSE C (code ISIN : FR0007051040) non garantie en capital.

(2) 150€ offerts dans le cadre d'une 1ère adhésion au contrat Assurance-Vie Oney avec un versement initial d'un montant minimum de 2 000€, investi à 30% minimum en unités de compte, reçue entre le 4 et le 31 mars 2020 (date de signature du dossier d'adhésion complet faisant foi) accompagnée du coupon de l'offre disponible sur la page Assurance-vie du site oney.fr, et sous réserve d'acceptation par Oney. Une seule offre par personne. L'assureur versera la prime dès l'acceptation du dossier complet selon le choix exprimé par l'adhérent ou, par défaut, à 100% sur l'Unité de Compte EUROSE C (code ISIN : FR0007051040) non garantie en capital.

(3) Les supports en Unités de Compte sont soumis aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse et ne garantissent pas le capital versé. L'entreprise d'assurance ne s'engage que sur le nombre d'Unités de Compte, mais pas sur leur valeur.

Assurance-Vie Oney est un contrat d'assurance-vie de groupe de type multisupport commercialisé par Oney Bank et géré par Suravenir - Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 045 000 000€. Société mixte régie par le code des assurances - 232 rue général Paulet, BP 103, 29802 Brest cedex 9. Siren 330 033 127 RCS Brest Suravenir et Oney Bank ainsi que la commercialisation du contrat sont des sociétés soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution (4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).

Oney Bank est immatriculée sur le registre des intermédiaires en assurance sous le numéro 07 023 261. Ce registre est consultable sur www.orias.fr - SA au capital de 51 286 585 € - RCS Lille Métropole 546 380 197 - Siège social 34, avenue de Flandre 59170 Croix.

Voir conditions et exclusions dans la notice disponible sur www.oney.fr ou sur demande auprès de Oney.

Document à caractère publicitaire dépourvu de valeur contractuelle.